

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ECOLE

ECOLE : La Calade St Roch

Adresse :6, Calade St Roch

06410 Biot

DATE : 23/02/2024

PARTICIPANTS :

- Membres titulaires :
 - o Représentants des Parents : Mesdames Camus-Pot, Lechat, Pugnet, Buteux et Monsieur Dupont.
 - o Enseignants : Mesdames Godin, Dalban, Mourniac, Audiot-Giambi, Charvet, Canicave et Monsieur Ranaldi
 - o Représentants de la collectivité : Mesdames Dupuis, Mme Legoff, Pavan et Monsieur Bijaoui
 - o DDEN : Madame Jocelyne Camatte
- Autres personnes présentes : non

ORDRE DU JOUR :

1. Organisation du temps scolaire à la rentrée 2024
2. Mairie : travaux, restauration scolaire, ménage
3. Informations sur les divers projets pédagogiques 2023/2024
4. Date de la kermesse
5. Questions des parents d'élèves

POINTS ESSENTIELS DE LA REUNION :

1. Organisation du temps scolaire à la rentrée 2024 :

2. **Mairie : travaux, restauration scolaire, ménage :**

a. TRAVAUX demandés et effectués :

- La branche qui pend de manière dangereuse d'un arbre a été coupée.
- Sol des salles de classe changé pendant les vacances d'octobre.

a. TRAVAUX demandés en cours :

- Repeindre les murs intérieurs sous le préau et extérieur.
- Marquages au sol dans la cour. Une partie a été faite sur le plateau sportif, il reste les lignes de handball (la zone de 6m et les 9 m en pointillés), il reste les marelles et les lignes de course à

faire.

- Réparer le brise-vue question de sécurité, Vigipirate. Le tissu ne tient pas, il faudrait peut-être prévoir des plaques ou des lamelles PVC.
- Le revêtement des sols dans la BCD, la salle informatique, la salle des maitres et les bureaux doivent se faire pendant le mois de juillet.
- Attention deux des portes coupe-feu sont endommagées. (Loquet à changer côté couloir bibliothécaire, barre latérale à refixer sur la porte coupe-feu couloir salle des maîtres)
- Un joint d'une des fenêtres de la classe 9.
- Remettre l'ancien porte vélos qui permettait de fixer des vélos qui n'ont pas de béquille dans le patio de la classe de Monsieur Ranaldi en plus.
- Les faux plafonds dans la BCD (problème d'étanchéité)
- Changement urgent de la robinetterie des éviers de classe.
- Entretien des robinets, des chasses d'eau, détartre et vérifier l'état des canalisations.
- Plan Canicule : trouver une solution pour rafraîchir les salles de classes 9, 10,11 et 12 qui demeurent très chaudes en été.
- **Cuisine**

Merci à toute l'équipe de cuisine pour les élèves et les enseignants sont de nouveau heureux d'y manger. La qualité est au rendez-vous !

- **Travaux et ménage**
 - La femme de ménage est dans l'école tous les : lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 17h30 à 20h30. C'est elle qui met l'alarme le soir.
 - Les chiffons ne sont plus lavés, ce n'est pas à la société de s'en charger. Nous devons donc nous retourner vers la mairie.
 - Globalement j'ai dit que le ménage était survolé. La responsable doit refaire un point avec la personne ce jeudi 26 janvier 2024. J'ai fait part des doléances suivantes
 - Évier sale. Il doit être lavé tous les jours
 - Le sol sale (il doit être lavé tous les jours) descendre toutes les chaises.
 - La BCD sera lavée 2 fois par semaine le lundi soir et le jeudi soir
 - La salle informatique tous les soirs
 - La salle des maîtres tous les soirs
 - La salle polyvalente une fois par semaine
 - La poussière et le grand ménage ne se fait que pendant les vacances scolaires la deuxième semaine
 - Les WC adultes et enfants sont faits tous les soirs : néanmoins, nous constatons que ces derniers sont sales, il y a des odeurs d'urine, le fond des cuvettes n'est pas

nettoyé à fond.

- Tous les stylos, règles laissés par terre le soir sont directement mis à la poubelle
- Un cahier de liaison sera mis dans la salle des maîtres afin que vous puissiez mettre vos doléances concernant le ménage.
- Ménage des extérieurs à faire !

Il nous semble qu'une seule personne pour nettoyer l'école n'est pas suffisant pour atteindre le niveau de propreté adéquate.

Un nouveau marché pour le choix d'une nouvelle entreprise de nettoyage a été lancé pour le nettoyage de l'école. La Mairie se montrera vigilante.

3. Informations sur les divers projets pédagogiques 2023/2024

- Bilan des effectifs au cours de l'année 2023/2024

Nous avons 148 élèves répartis :

CE1/CE2 à 23 (15/8)

CE2 à 26

CE2/CM1 à 23 (13/10)

CM1 à 25

CM2 A à 26

CM2 B à 25

Soit un total de 15 CE1, 47 CE2, 35 CM1 et 51 CM2.

- Carnaval
- Stages de réussite : 2 classes occupées la première semaine et une classe la deuxième, encadrés par Mme Dalban et Mme Canicave. Ils ont lieu de 8h30 à 11h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.
- Participation de toutes des Classes de CE2/CM1 et CM1 au projet de prix littéraire Les Incorruptibles. Vote prévu fin mai
- Participation des classes de CE2/CM1, CM1 et CM2 A au projet les volets de l'avent avec la Mairie.
- Spectacles à Anthéa : 2 spectacles par classe.... **spectacles effectués**
 - a. **Classe pour gus - 05/12/23 - 14:30**
 - b. **1 classe pour hänsel & gretel - 21/12/23**
 - c. **2 Classes pour mummenschanz - 12/12/23**
 - d. **2 classes pour slava's snowshow - 22/12/23**
 - e. **Classe pour le cabaret de monsieur mouche - 09/02/24**
 - f. **Classe pour tadam - 19/04/24**

Spectacles	CE1/CE2	CE2	CE2/CM1	CM1	CM2 A	CM2 B
gus - 05/12/23 - 14:30					X	X
hänsel & gretel - 21/12/23			X			
slava's snowshow - 22/12/23			X	X		
mummensch anz - 12/12/23 -	X	X				
le cabaret de monsieur mouche - 09/02/24	X	X		X		
tadam - 19/04/24					X	X

Sports à venir :

- Initiation à la balle ovale pour les classes de Mmes Godin et Leynaert et Audiot-Giambi tous les vendredis matins du 15/03 au 19/04 au stade Pierre Bel (besoin de parents accompagnateurs).
- Voile les 18, 20 et 21 juin pour les classes de Mmes Godin et Leynaert et Audiot-Giambi.
- Judo pour la classe de Mme Dalban à partir 25/03
- Tennis pour la classe de M. Ranaldi à partir du 14/03
- Projets de la CASA Univalom ????? Classe de CM1 de Mme Dalban, classe de CM1/CM2 de Mme Mourniac, classe de Mme Audiot Giambi, classe de Mme Godin.
- Planter des arbres au Hameau de la Brague : classe de Mme Mourniac
- Projet de la CASA autour de l'Homme qui plantait des arbres : Classe de CM1 de Mme Mourniac + appel à projet pour un nouveau projet avec la CASA qui a été accepté.
- Ecole et cinéma pour les 2 classes de CM2 pas de dates pour voir les films.
- M. Guibert de la Police Municipale présente le projet Education à la sécurité routière. La possibilité de participer à un challenge départemental est offerte. Les classes de CM1 et CM2 s'engagent comme l'année précédente auprès de la police municipale. Les élèves auront une première partie (la théorie le vendredi 31/05) et la pratique le 07/06 (prévoir des parents accompagnateurs ainsi que des casques).
- Projet EDD autour des invertébrés aquatiques et terrestres : les deux classes de CM2 le 24 mai.
- Projet autour de l'eau (projet avec Véolia)
- Classes transplantées pour les classes de Monsieur Ranaldi en février et de Mme Godin (accepté) du 13 au 18 mai.
- Rallye Maths proposé par le Rectorat CE2/CM1, CM1 et CM2 au mois de mars
- Proposition d'une initiation au squash (soumise par Mme Legoff)
- Mme Dalban demande la possibilité de prévoir un budget pour une activité théâtre : le prévoir en amont.
- Proposition de Mme Legoff d'une projection d'un film sur le thème de l'environnement durable pour les classes de CM2.

• Projets de la BCD en lien avec les projets de classe :

CM1/CM2 (Mme Audiot Giambi/ Mme Godin/ Mme Mourniac)

Réalisation d'un carnet de voyage sur le thème des jeux olympiques et paralympiques

L'idée est de retracer l'histoire des jeux depuis l'antiquité à nos jours.

Travail en partenariat avec les enseignants sur Pierre de Coubertin, le Belem, une discipline/un athlète

CE2 (Mme Canicave/ Mme Charvet/ M.Ranaldi)

- Rallye lecture autour de la mythologie

- Exposés autour d'un personnage célèbre

- Réalisation de cartes d'identités sur trois genres littéraires : album/roman/documentaires

CE2/CM1 (Mme Dalban)

- Réalisation d'un journal de classe

- Travail autour des contes : réalisation d'une carte mentale pour chaque conte étudié en classe

CE1 (M.Ranaldi)

Travail sur l'histoire vraie de Zarafa, première girafe à avoir posé un sabot en France en 1826.

Rallye lecture sur l'Asie

Temps du midi : 12h/13h

Temps assez libre pour les enfants :

- lecture plaisir

- concours d'illustrations

- concours de la suite s'il vous plait

- petits ateliers autour des livres

- ne rien faire et se reposer !

Emprunt de livres à la médiathèque maintenu encore cette année, environ 120 livres par période.

Mme Denis est une personne avec des qualités humaines et professionnelles exceptionnelles.

Compte rendu des exercices de sécurité

22/02/2023 à 9h	Incendie	<p>Toutes les fenêtres et les portes des classes étaient fermées, as d'élèves dans les toilettes.</p> <p>Le personnel de cuisine a joué le jeu et tous sont sortis. Les fluides ont été coupés. Une classe a oublié d'éteindre les lumières.</p> <p>Attention au PAI. Toujours des problèmes d'effectifs et de personnes présentes dans l'école.</p>	
-----------------	----------	---	--

Attention à la formation du personnel de cuisine et aux dames de service : a-t-elle été faite ? Demande en cours.

Être très attentif aux personnes extérieures à l'école.

4. Date de la kermesse :

La date du 14 juin a été proposée par les parents d'élèves car une classe de Langevin revient de classe de découverte.

Les enseignants de l'école de la Calade désirent une date plus près de la fin d'année, le 28 juin par exemple.

5. Questions des parents d'élèves :

Quand une formation d'un enseignant est prévue, l'inspection doit prévoir un remplacement en amont.

Pour les absences non prévues, si non remplacement de l'enseignant, Mme La Directrice envoie au plus vite un mail aux parents de la classe concernée.

Il faut noter qu'il y a une pénurie de remplaçants et c'est très difficile de pouvoir assurer le remplacement.

Veillez trouver ci-dessous les éléments de réponses de la mairie aux questions d'AMSTRAMGRAM.

1) Temps périscolaire :

- pourquoi les enfants ne bénéficient pas d'un programme 30'APQ

C'est un dispositif auquel l'éducation nationale s'est engagée. Le temps de la pause méridienne se structure avec un temps de repas de 45 minutes à minima. À cela s'ajoute les temps de regroupement, de déplacements et d'appel. Les enfants ont la possibilité de participer à différentes activités (manuelles, sportives, etc.) selon leurs préférences. Pour ceux qui souhaitent jouer librement, ils ont le choix d'être dans la cour. De par leur imagination, les enfants ne restent jamais inactifs. Il est important aussi de considérer les besoins de chaque enfant avec des temps de repos et des activités associés à leurs besoins.

- pourquoi pas de cours d'anglais entre midi et 2 aux deux élémentaires comme la maternelle ?

Pour les enfants de Langevin, les enfants sont de retour sur l'école entre 13h10 et 13h15. Le temps restant est insuffisant soit 20 minutes car les enseignants reprennent leurs fonctions à 13h35 pour rentrer en classe à 13h45. Pour les enfants de saint Roch, cela fait partie du programme scolaire. Cette question avait déjà été abordée en début d'année scolaire pour rappel.

- pourquoi les horaires sont décalés entre les 3 écoles pour la pause méridienne ?

Pour la maternelle, un sondage avait été effectué lors de la mise en place des TAP. Les parents d'élèves des écoles du Moulin Neuf et du village avaient souhaité maintenir le repas à 11h30. 12h étant trop tard pour ces enfants en bas âge. Quant aux élémentaires, depuis le COVID, nous nous sommes aperçus que le décalage entre Langevin et Saint Roch permettait une meilleure fluidité au self et du temps supplémentaires pour que les enfants se restaurent.

- pourquoi des punitions collective (Paul Langevin) ?

Il n'y a pas eu de punition collective. Un permis a point est toujours d'actualité pour les enfants. Au vu des comportements indisciplinés dans le rang lors des déplacements, un regroupement collectif a été mis en place pour rappeler les règles de sécurité aux enfants.

- comment mettre du soutien scolaire durant la pause méridienne ?

L'éducation nationale met en place des activités pédagogiques complémentaires (APC) et des stages de remise à niveau pour l'accompagnement scolaire des enfants.

Ce temps n'est pas un temps géré par la collectivité.

2) centre de loisirs :

- pourquoi est-il si difficile d'avoir une place ?

Les familles **dans les critères d'inscription et dans les délais prévus à cet effet, sont acceptées.**

Cependant, nous sommes contraints par la capacité d'accueil de l'établissement et le taux d'encadrement préalablement voté en arbitrage budgétaire.

3) cantine :

- Est-ce possible d'avoir le menu sur PRONOTE ?

Cette manipulation nécessite de rentrer chaque menu journalier dans Pronote. La tâche administrative est trop lourde. Celle-ci ne sera mise en place sur ce logiciel. Pour rappel les menus sont envoyés à chaque APE, et disponibles sur votre espace familles et en affichage devant les écoles.

- Problème de quantité / équité sur le pain

27 baguettes par jour, pas de restriction au niveau du pain.

Il y a du pain restant sur chaque service. Une pesée de celui-ci en fin de service sera effectuée sur la semaine du 19 au 23 février.

Merci de me préciser pour les prochains conseils d'écoles, le nombre de familles concernées pour chaque question.

Questions de l'APE du village .

Suite aux conseils d'école de St Roch maternelle du 20/02/24 et de Langevin du 22/02/24, nous n'avons pu obtenir de réponses à nos questions face aux problématiques de fortes chaleurs dans les écoles du village .

Aujourd'hui, aucune solution recevable n'a été présentée pour protéger les jeunes enfants du village.

Pouvez-vous svp répondre aux questions restées sans réponses :

- Que peuvent faire les maîtresses à Langevin en cas de malaise lié à la chaleur d'un élève ou d'un enseignant ? il n'y

a aucun lieu "frais" dans cette école ... contrairement par exemple au dortoir climatisé de la maternelle.

- On nous a promis pendant les conseils d'école de Langevin et de la maternelle St Roch que des solutions d'ombrage allaient être installées dans les cours, pouvez-vous nous confirmer que cela soit réalisé à la maternelle (solution avec de l'osier) et à Langevin (bâche spécifique comme à l'orange bleue) au plus tard au moment des vacances scolaires d'avril 2024 ?

- Les capteurs CO2 sont apparemment défectueux et nécessitent un re-calibrage, ils affichent un taux supérieur à la norme autorisée (1000 ppm) et cela de façon constante.

Or il apparaît que les capteurs sont étalonnés à l'origine et doivent présenter un certificat d'étalonnage en cours de validité. Pouvez-vous svp nous transmettre ces certificats d'étalonnage ?

- Afin de respecter la loi élan (« ...protéger les plus fragiles et mettre les transitions énergétique et numérique au service des habitants ») et la réglementation « Eco Energie Tertiaire » (article 175), quelles solutions sont utilisées pour mesurer la réduction progressive de la consommation d'énergie ? et piloter cette consommation ?

A l'école d'Opio par exemple c'est la solution de la société WIT qui est utilisée pour piloter l'énergie (environ 3000€ pour une solution clé en main avec capteurs CO2/température pour un bâtiment comme celui de la maternelle)

- Un budget a été validé pour la végétalisation des cours d'école, pouvons nous avoir plus de détails sur la mise en place de cette végétalisation (solution ? date d'installation ? fonctionnement en période de sécheresse/restriction d'eau ?) il me semble que seule Langevin fait parti de cette végétalisation, qu'en est-il de Saint Roch ?

- Pouvez-vous svp nous transmettre les données détaillées relevées par les capteurs de température sur 1 an des 3 écoles ainsi que le lieu exacte de prise de mesure?

- On nous a dit lors des différentes réunions à ce sujet que ce n'était pas un problème de budget, des emplacements pour les moteurs sont possibles avec l'accord des bâtiments de France. Quel est donc le réel blocage ?

RELEVÉ DES CONCLUSIONS DU CONSEIL : (joindre la délibération éventuelle s'il y a lieu

Fait à Biot, le 23/02/2024

Le Président du Conseil d'Ecole : Mme Audiot-Giambi

Le Secrétaire de séance : Mme Godin Pascale



Séance levée à 19h05s